



**POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE :**

- 1) **INSCRIPTION AU PÔLE ENFANCE/SCOLARITÉ** : (sur rendez-vous uniquement de 9h00 à 16h00 à **partir du lundi 29 janvier 2024** ; au 06.08.87.62.11. ou [pole.enfance@ambazac.fr](mailto:pole.enfance@ambazac.fr))

**Inscription pour l'école et informations/inscription aux services périscolaires**

**Prévoir** : copie du livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois, copie des vaccinations obligatoires, une copie du jugement spécifiant les conditions de garde de l'enfant en cas de divorce ou de séparation.

- 2) **ADMISSION** : Vous contacterez la directrice ou le directeur de l'école pour un rendez-vous (pour information la journée de décharge pour la direction de l'école maternelle est le vendredi).

**PREMIÈRES INFORMATIONS :**

**INSCRIPTION AUX SERVICES** : A partir de l'Espace Famille à compter du **mercredi 19 juin 2024**.

Garderie périscolaire (avant/après l'école) : 7h00/8h50 et 16h30/19h00, inscription sans réservation de jours, tarif à la demi-heure commencée.

Restaurant scolaire : inscription sans réservation de jours.

ALSH Mercredis et vacances scolaires : inscription ET réservation de jours, arrivée/départ entre 7h/9h30 et 16h30/19h00, accueil possible en demi-journée les mercredis des semaines d'écoles.

**TARIFICATION** : mensuelle, en fonction du quotient familial, fournir l'avis d'imposition 2024 pour le 15 septembre 2024 au plus tard.

Les tarifs 2023/2024 seront mis en ligne sur vote Espace Famille et sur le site de la mairie mi-juin 2024.



**IL EST DEMANDÉ** : que tout enfant inscrit à l'école soit également inscrit sur l'Espace Famille (même s'il ne fréquente aucun services périscolaires). Ainsi les services municipaux auront une adresse mail valide afin de permettre si besoin une communication aux familles plus rapide et efficace (mouvements de grève, fermeture exceptionnelle de services, ...)

En cas de difficultés de prise en main de votre Espace Famille, il pourra être remis les documents papiers et vous pourrez effectuer les démarches auprès des services municipaux adéquats.

<p>Pôle Enfance/Scolarité : Mme LOEW Karine</p> <p>ALSH, Rue Anna Beillot 06.08.87.62.11.</p> <p>Courriel : <a href="mailto:pole.enfance@ambazac.fr">pole.enfance@ambazac.fr</a></p>	<p>Ecole Maternelle Ch. Perrault : Mme AGUIRRE Coline</p> <p>2 Allée de Montméry Tél. : 05.55.56.61.05.</p> <p>Courriel : <a href="mailto:ce.0870426r@ac-limoges.fr">ce.0870426r@ac-limoges.fr</a></p>	<p>Ecole Primaire P. Cézanne (CP/CE2) : Mme ROUX Céline</p> <p>Rue de Limoges Tél. : 05.55.56.60.43.</p> <p>Courriel : <a href="mailto:ce.0870425p@ac-limoges.fr">ce.0870425p@ac-limoges.fr</a></p>	<p>Ecole Primaire J. Prévert (CE2/CM2) : M. CHARVIT Olivier</p> <p>Rue Jules Ferry 05.55.56.62.89.</p> <p>Courriel : <a href="mailto:ce.0870424n@ac-limoges.fr">ce.0870424n@ac-limoges.fr</a></p>
--	--	---	---